

BILLY infos



Ville hôte pour les
Jeux Olympiques 2024



Classes de neige «ÉTOILES» DES NEIGES

JOURNÉE
INTERNATIONALE
POUR LES
DROITS
DES FEMMES

Événement
Célébrons les Droits
de la Femme

p.7



Colonies de vacances
7 destinations pour vos enfants

p.8



Sports
La Semaine Olympique
et paralympique revient !

p.15

INFOS PRATIQUES

Souvenir

Commémorations

• Commémoration de la catastrophe minière du 10 mars 1906 au cimetière de Billy-Montigny, **VENDREDI 10 MARS** à 10^h15, puis 11^h à la Nécropole de Méricourt rue Urianne Sorriaux.

• Cérémonie du 61^e anniversaire de la signature des accords d'Evian pour le cessez-le-feu en Algérie. Rassemblement **DIMANCHE 19 MARS** au monument aux morts rue Etienne Dolet à 9^h15.

Foire aux puces

Le club Supp'Athlé organise une foire aux puces le **SAMEDI 25 MARS** de 10^h à 17^h sur la place René Lanoy (gare) (déplacée en raison des travaux sur la place Mathieu). Renseignements et réservations au 07 69 94 84 70 ou sur www.billymontignyathletisme.com

ETAT CIVIL

Naissances

Gianni Bogner, le 06-01 à Lens ;
Alphonse Luce, le 07-01 à Seclin ;
Aaron Dupont, le 15-01 à Seclin ;
Sheryne Duquesne, le 18-01 à Lens ;
Aline Dellutri, le 20-01 à Lens ;
Anna Fouquet, le 21-01 à Lens ;

Zaïneb Yaakoubi, le 23-01 à Lens ;
Isao Desplanques Dedulle, le 24-01 à Arras ;
Robin Caron, le 29-01 à Lens

Décès

Brigitte Verbrugge ép. Lesage, 62 ans ;
Martha Bochowski ép. Mieloch, 86 ans ;

Antoinette Caron ép. Flahaut, 85 ans ;
Eliane Waniez ép. Michel, 84 ans ;
Colette Gervois ép. Lusso, 92 ans
Louis Deseille, 77 ans
Françoise Legrand ép. Boulinguez, 74 ans ;
Alain Lecaille, 64 ans ;
Fernande Bonjour ép. Bart, 84 ans ;
Alain Busquet, 81 ans.



Ville de BILLY-MONTIGNY

RECEPTIONS de M. le Maire
de M^{mes} et M^{rs}. les Adjointes au Maire,
en Mairie, rue Jean Jaurès.

M. Bruno TRONI, Maire,

reçoit uniquement sur rendez-vous

M. Patrick CANIVEZ, Adjoint au Maire
Délégué aux Travaux, à la Sécurité et aux finances. Lundi de 16^h30 à 17^h30

M^{me} Nathalie MANIER - MEGUEULLE, Adjointe au Maire
Déléguée aux Affaires Sociales et à la Solidarité. Mercredi de 9^h30 à 11^h sur rendez-vous au CCAS, 33 rue de Rouvroy

M^{me} Fadila BRIKI, Adjointe au Maire
Déléguée aux Sports, à la Santé et à la Jeunesse Vendredi de 16^h30 à 17^h30

M. Michel MONNIER, Adjoint au Maire
Délégué au Logement, aux Fêtes et Cérémonies. Lundi de 14^h00 à 15^h00 (logements)
Lundi de 15^h00 à 16^h00 (fêtes)
uniquement sur rendez-vous

M. Joël ROLLAND, Adjoint au Maire
Délégué aux Affaires scolaires Samedi de 9^h00 à 10^h00

M^{me} Laure AVIT, Adjointe au Maire
Déléguée à la Culture Jeudi de 15^h00 à 16^h00

Mme Marceline BREBION, Adjointe au Maire
Déléguée aux Personnes âgées Mardi de 10^h00 à 11^h00

M. Philippe PECQUEUR, Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme, environnement et développement durable Mardi de 14^h00 à 15^h00

Le passage à l'heure d'été
aura lieu dans la nuit

DU SAMEDI 25
AU DIMANCHE 26 MARS.

La montre doit être avancée d'une
heure : à 2 heures, il sera 3 heures.



Sommaire

- P.4 et 5 : Dossier : la sécurité des usagers de la route.
- P.6 : Des classes enneigées
- P.7 : Programmation culturelle : le Droit des femmes à l'honneur et des concerts à Léon Delfosse.
- P.8 : Colonies de vacances : 7 destinations pour vos enfants !
- P.9 : Inscrivez vos enfants à la chasse à l'œuf et au centre de loisirs !
- P.10 et 11 : La revue des collégiens.
- P.12 : Le printemps est de retour, les bonnes pratiques aussi.
- P.13 : Façades et jardins fleuris, participez au concours !
- P.14 et 15 : La Semaine Olympique revient ! Le club nautique billysien se prépare pour le nouveau centre aquatique.
- P.16 et 17 : Titres d'identité, aides financières et numériques, accédez aux services !
- P.18 : Santé, la municipalité vous propose des ateliers.
- P.19 : Tribunes libres.

Billy-Infos
Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :
Service communication



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Alors que les élèves de CM1 de nos écoles municipales ont passé un séjour mémorable en classes de neige et que les enfants de la commune ont passé des vacances d'hiver trépidantes durant le centre de loisirs, voilà que l'été pointe déjà le bout de son nez avec les 7 destinations que nous vous proposons pour les colonies de vacances ! Mais avant cela, c'est le printemps qui fera son retour avec la chasse à l'œuf au parc urbain et l'ouverture des inscriptions pour le concours des façades et jardins fleuris.

Côté sport, la municipalité organise de nouveau la Semaine Olympique et Paralympique qui aura lieu au stade Paul Guerre. A l'instar du « Savoir-nager », notre nouveau dispositif « Savoir rouler à vélo » rencontre déjà un franc succès ! Cette initiative fait aussi écho aux malheureux incidents de la route survenus récemment, que ce soit au niveau local que national. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer un dossier à ce sujet dans ce numéro.

Notre action sur la prévention sera complétée avec des ateliers sur le thème de la santé avec le CCAS. Retrouvez également nos conseils pour accéder aux différentes aides financières de l'Etat mais aussi à l'accès au numérique grâce au Pass Aptic fourni par la région.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne lecture et vous donner rendez-vous au mois prochain.



Votre Maire,
Bruno Troni

LA SÉCURITÉ DES USAGERS DE LA ROUTE

Un petit clic vaut mieux qu'un grand choc !

Au fur et à mesure des réformes du Code de la route, certains dispositifs de sécurité sont devenus obligatoires, alors que d'autres se sont imposés d'eux-même tant leur efficacité est reconnue. Preuve en est, le nombre de décès sur les routes après une collision n'a eu de cesse de diminuer depuis que des équipements de sécurité sont disposés dans les automobiles. De la ceinture de sécurité en passant par les airbags ou encore les dispositifs d'assises pour enfant, les équipements de sécurité qui protègent les usagers sont multiples.



En 2022, 3 260 personnes seraient tuées dans les 30 jours après leur accident, dont notamment 484 piétons, 34 utilisateurs d'engins de déplacement personnel (tels les trottinettes électriques), 244 cyclistes, 715 usagers de deux-roues motorisés, 1 563 occupants de voitures. 58 enfants de 13 ans ou moins sont décédés, 98 adolescents de 14-17 ans, 552 jeunes de 18-24 ans, 875 seniors de 65 ans ou plus.

La sécurité aux abords des écoles

Lieux de vie et de passage, les périmètres scolaires sont des zones de rencontre pour lesquelles la garantie d'une sécurité optimale est essentielle. L'affluence aux heures de pointe et la diversité des usagers de la voirie (piétons, cyclistes, voitures, enfants et adultes) nécessitent une attention particulière.



Pour les parents conduisant les enfants à l'école en voiture, on ne le répètera jamais assez :
 - Adopter une conduite préventive.
 - Faire attention aux usagers vulnérables : enfants, piétons, cyclistes...
 - Respecter les zones 30 aux abords des écoles. « Lorsqu'un piéton se fait heurter par une voiture, les conséquences d'une collision à 50km/h sont, en moyenne, 9 fois plus graves qu'à 30km/h. Sur route sèche, la distance d'arrêt d'une voiture qui roule à 30km/h est de 12m ; à 50km/h, cette distance est de 26 m, soit plus du double. La différence est énorme »18.
 - Stationner uniquement dans les endroits autorisés (éviter les stationnements « drive »).

Les dispositifs d'assise pour les enfants

En fonction de leur âge et de leur poids, la morphologie des enfants n'est pas forcément adaptée à l'ergonomie des sièges qui sont réservés aux passagers. Aussi, pour veiller à leur maintien, il est de la responsabilité du conducteur de disposer de dispositifs d'assise adaptés. Pour pallier cette nécessité, chacun pourra choisir parmi 5 catégories de sièges pour enfants. Ces dispositifs de sécurité doivent obligatoirement être homologués tout en respectant les normes « CE » pour pouvoir être installés sans risques.



Pour être vus, soyez visibles !

Avec la baisse de luminosité hivernale et la diminution de l'éclairage public à des fins de sobriétés énergétiques, il est important d'inciter les piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinette et de cyclomobile à être visibles.

En effet, la visibilité est plus faible pendant les heures de pointe (matin et soir) et les usagers vulnérables sont plus exposés au risque d'accident.

La mortalité routière atteint en effet son maximum en automne/hiver. Près de la moitié des piétons sont tués chaque année pendant cette période.

Conseils pour les piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinette et de cyclomobile :

Restez visible en portant des couleurs claires ou un accessoire réfléchissant
 Parents, préférez également des vêtements clairs et cartables équipés de bandes rétro-réfléchissantes pour vos enfants
 Vérifiez les équipements obligatoires sur son vélo ou sa trottinette (catadioptres...)
 Utilisez les passages protégés
 Prenez soin de ne pas rester dans l'angle mort des véhicules imposants

Bon à savoir :

Dans les phares d'une voiture, les autres usagers sont visibles à seulement 28 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir. Or, à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec et 38 mètres sur sol mouillé. Avec des accessoires réfléchissants, ils sont visibles à 150 mètres.

A vélo, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. A trottinette, le port du gilet rétro-réfléchissant est obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante.



LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Équipement / Règle	Amende / Note
Casque fortement recommandé, mais pas obligatoire (en ville)	Le casque est obligatoire pour les enfants jusqu'à 12 ans. S'il ne l'est pas pour les adultes, il est cependant recommandé.
Casque audio et écouteurs interdits	35€
Usage du téléphone interdit	135€
Assurance obligatoire	Jusqu'à 3750€
Interdit de transporter un passager	35€
Interdit aux moins de 12 ans	135€
Interdit de circuler sur le trottoir	135€
Stationnement gênant sur le trottoir	35€
Vêtement rétro-réfléchissant obligatoire la nuit, recommandé en journée (en ville)	11€
Avertisseur sonore, freins, feux avant et arrière, dispositifs rétro-réfléchissants obligatoires	11€
Vitesse limitée	25 km/h / 1500€

Petit rappel des règles de bonne conduite

Pour les enfants :

- Toujours sur le trottoir sans y jouer.
- Traverser, sans courir, aux passages piétons.
- Regarder à gauche puis à droite et à nouveau à gauche avant de traverser.
- En voiture, attacher sa ceinture de sécurité et toujours sortir du côté

du trottoir.

- À pied, à vélo ou en trottinette, faire attention aux voitures et aux autres personnes.

Pour les parents :

- En voiture, je n'oublie pas de mettre la ceinture de sécurité à mon enfant.
- À proximité d'une école, je ralentis. Je reste attentif, détendu

et patient.

- Je stationne uniquement sur les emplacements prévus à cet effet.
- Je fais descendre mon enfant du côté où se trouve le trottoir.
- Je vérifie les alentours avant de quitter ma place de stationnement.
- Je sensibilise mon enfant sur les dangers de la route et sur les règles à respecter.

Des classes enneigées!



Remise des carnets de ski et des médailles à nos champions billysiens

Chaque année, c'est un moment très attendu des enfants : les classes de neige ! C'est ainsi depuis des décennies, que la Municipalité permet aux élèves de CM1 de participer aux plaisirs de la neige. Celles-ci se sont déroulées du 22 janvier au 4 février.

savoyard à travers la visite d'une fromagerie et de musées. Nos skieurs en herbe ont pu s'adonner à la construction d'igloo et profiter de quelques veillées au chalet, avec entre deux, un peu de classe !

On peut dire que nos élèves ont eu la chance de vivre une expérience en collectivité qui leur a permis de développer en autonomie. Riches d'un nouveau lien avec leurs camarades et leurs enseignants, ils n'ont pas fini d'évoquer leurs souvenirs de classes de neige.

Un tel séjour est l'occasion pour les



Malgré l'inflation qu'elle subit et les dotations de plus en plus à la baisse, la Municipalité met un point d'honneur à ce que nos enfants puissent profiter de ces moments magiques.

Pour cela, elle a pris en charge les 2/3 du séjour, permettant aux familles d'alléger un peu leur porte-monnaie.

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures...

enfants de découvrir le milieu montagnard par des pratiques sportives et culturelles. C'est un rendez-vous au cours duquel ils étudient un autre environnement avec ses habitants, sa faune et sa flore.

La construction d'igloo

Les inscription en première année de maternelle

Les inscriptions en première année d'école maternelle sont possibles à compter du 13 mars 2023. Rendez-vous en mairie ou sur le site internet de la ville afin d'obtenir le document.

Événement

Célébrons les Droits de la Femme

A l'occasion de la journée des Droits de la Femme, la municipalité vous propose une série d'animations et d'ateliers gratuits.

Réservations en médiathèque ou au 03 21 49 08 59

« Venez célébrer les femmes en chansons » avec les élèves de l'école de musique.

MERCREDI 8 MARS de 16^h à 17^h
à la médiathèque Nelson Mandela

Atelier culinaire, mené par le service solidarité
JEUDI 9 MARS à 10^h
au Centre Pablo Picasso

« Atelier Tricot Zen ».

Partenaire : Aux fourneaux, de fils en aiguilles.

JEUDI 9 MARS à 14^h
à la médiathèque Nelson Mandela



Spectacle

« **Histoires de femmes : histoire d'amour** »
par la conteuse Marie Henriette Hugoo

VENDREDI 10 MARS à 19^h à la médiathèque Nelson Mandela

« Lisette, Maria, Gisèle, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui, voici des femmes qui vivent et aiment comme elles en ont envie ! »

Musique

Des concerts à Léon Delfosse



Semaines Irlandaises

avec The Muddlers Club & Boxing banjo
SAMEDI 25 MARS à 20^h30
Tout public - En partenariat avec Artois Gohelle Irlande

PAF : 15€
Réservations en mairie et médiathèque



Red Hot Chili Peppers

Tribute par Give it away
VENDREDI 14 AVRIL à 20^h
Tout public - En partenariat avec La vraie Prod

PAF : 15€
Réservations en mairie et médiathèque

Théâtre

Du rire avec Sylvie and co(q)s

« **L' meilleur du pire** »

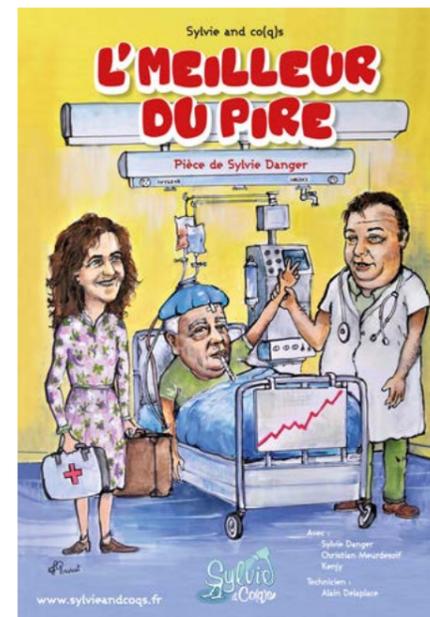
Quand on r'plonge dans l'album photos, on s'rind compte qu'Eugène i finit cor bin souvint les vacances aux urgences. Faut dire de c'qui est : il a pons chance.

Li i dit qu' c'est d'pis qui s'a mariaie que l'chance alle a tournaie ...Allez savoir si c'est vraye...

Pour vous rafraîchir el mémoire : quoi d'mieux qu'un tit condensé ed tous ses déboires. Et comme on dit que l'malheur des uns i fait l'bonheur des autes, ô z 'allez avoir gramint plaisir à vir el meilleur du pire !...

A l'espace culturel Léon Delfosse
SAMEDI 1^{ER} AVRIL à 29^h
Offert par l'Amicale Laïque

Gratuit - Réservations au centre Picasso, 5 rue Jean Jaurès les mardis 14, 21 et 28 mars de 14^h30 à 17^h30
ou par téléphone au 06 12 39 37 44 ou 07 83 74 72 86



Sept destinations pour cet été !

Inscriptions en mairie auprès de Fadila Briki, adjointe au maire, lors de ses permanences :

- Le **VENDREDI** de 16h30 à 17h30 à partir du 31 mars.
- Le **SAMEDI 1^{ER} ET 8 AVRIL** de 10h à 12h

① Hostens' action

Hostens - Gironde (6-12 ans)

Coût total : 985€

Du 8 au 21 Juillet et du 9 au 22 Août

Situé à 45 km au sud de Bordeaux, le domaine de loisirs d'Hostens est un véritable lieu de découverte de la pratique sportive de nature et sports de plein air. En pleine forêt des Landes girondines, il offre un espace naturel de 600 hectares comprenant 5 lacs dont un est réservé aux activités nautiques et à la baignade.



③ La Plaine d'Aventure

Le Cormier - Loire-Atlantique (6-13 ans)

Coût total : 889€

Du 18 au 31 Juillet et du 1er au 14 Août

Le centre Nyoiseau est idéalement placé à 100 mètres de la plage surveillée de Cormier, nichée dans une anse protégée. La côte présente une

alternance de criques rocheuses et de plages de sable fin. Les paysages somptueux de la côte de Jade offrent un dépaysement de qualité.



② Les Aventuriers

Marcillac la Croisille - Corrèze (6-12 ans)

Coût total : 1005€

Du 8 au 21 juillet

Situé à 20 mn de Tulle et 40 mn de Brive-la-Gaillarde, au cœur d'un pays boisé, sur les bords d'un lac, le centre est un site idéal pour les activités de pleine nature. A la croisée des chemins, entre les vallées de la Dordogne et du Doustre, Marcillac, station verte de vacances, constitue une halte privilégiée pour le repos et la détente.

Prise en charge du coût global par la municipalité jusqu'à 55%.

④ Viva Espana

Gava - Espagne (13-17 ans)

Coût total : 975€

Du 8 au 21 Juillet et du 2 au 15 août

Le camping se trouve à Gavà dans la province de Barcelone en Catalogne, au sud de la région du Baix Llobregat. La tranquillité prime dans cette station balnéaire qui se veut familiale et qui possède sa propre plage au bord de la Méditerranée. Son territoire est divisé entre la montagne et la côte, proposant ainsi un contraste de paysages attrayants.

⑤ Emotion Marines

Vieux-Boucau - Landes (13-17 ans)

Coût total : 1075€

Du 17 au 29 Juillet et du 1^{er} au 14 Août

Dans le sud des Landes, à proximité d'Hossegor et du Pays Basque, Vieux-Boucau-les-Bains est un village du Sud Ouest offrant une alternative tranquille face à la force de l'océan Atlantique.

Les plages de sable fin se situent à seulement deux kilomètres à pied du centre. Soleil, farniente et activités nautiques et sportives sont au programme au bord de mer, mais aussi sur le lac marin du Port d'Albret.

⑥ Cocktail Marin

(8-15 ans)

Saint-Palais-sur-Mer - Charente-Maritime

Coût total : 1075€

Du 8 au 21 juillet et du 13 au 26 Août

Le centre est situé au sud de la Charente-Maritime, dans la station balnéaire de Saint-Palais sur mer. Situé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde et face à l'Océan Atlantique, le centre de vacances est à mi-chemin entre le centre ville et la plage de la Grande Côte.

⑦ Bella Italia

Pinarella di Cervia - Italie (13-17 ans)

Coût total : 1190€

Du 18 au 31 juillet et du 1^{er} au 14 Août

Le centre se trouve à Pinarella di Cervia dans la province de Ravenne dans la région Emilie-Romagne en Italie. Située sur les rives de l'Adriatique, la ville de Pinarella di Cervia forme la partie extrême sud du parc du delta du Po. C'est un des 9 ports importants de la riviera romagnole (territoire côtier de la région d'Emilie-Romagne).



LE SAMEDI 15 AVRIL 2023
au parc urbain, avenue de la Fosse 2

2 Catégories :
de 3 à 7 ans (rendez-vous à 10h)
et de 8 à 12 ans (rendez-vous à 11h)

Venir accompagné d'un adulte
et se munir d'un crayon et d'un smartphone

Organisé par la municipalité.
Inscriptions en mairie jusqu'au 7 avril 2023.
Attention, places limitées.

Inscriptions pour le centre de loisirs de printemps

Les vacances de Printemps auront lieu

DU 17 AVRIL AU 28 AVRIL 2023.

Les inscriptions pour les billysiens se dérouleront du 6 au 31 mars 2023 sur le site Péri'school avec le code commune CZVRVNT.



Contact : Catherine Hantute
au 06 72 57 75 76





Pour cette troisième chronique proposée par les élèves du club médias du collège David Marcelle avec M^{me} Lanney et M^{me} Padieu, les collégiens reviennent sur les différents ateliers auxquels ils participent.

Interview

LES COLLÉGIENS VOUS PARLENT DU CLUB MEDIA

“**B**onjour, nous sommes Justine et Julia. Nous faisons toutes les deux partie du Club-média au Collège David Marcelle de Billy-Montigny ! Nous allons vous présenter le club et son principe !

Le club-média accueille des élèves de 3^e (Jason , Camille, Lola, Julia et Justine), de 4^e (Loïc et Valentin) et une collégienne de 5^e (Camille) !

Rien ne nous est imposé : nous avons carte-blanche sur nos chroniques. Nous travaillons avec l'aide de M^{me} Padieu et M^{me} Lanney.

Grâce à ce club, nous avons pu écrire des articles pour le journal de notre ville, le Billy-infos, en parlant de nos coups de cœur lecture et nous avons pu aussi réaliser une interview des 6^e à propos de leurs ressentis lors de la rentrée scolaire.

Nous avons ensuite découvert le monde de la radio sur RBM pour évoquer, partager nos séries/films préférés dans des chroniques comme Marvel, Cobra Kai , Umbrella Academy...

Nous avons trouvé très impressionnant de voir tout le matériel radio. Tout devait être professionnel : il fallait bien parler dans le micro et ne pas avoir un débit de parole trop rapide.”

Julia GUILBERT
et **Justine GAUER, 3^{ème}.**

DES ATELIERS EN TROIS DIMENSIONS

Depuis 5 ans, au collège David Marcelle, Jean Hubert Humetz, professeur de technologie, encadre l'atelier numérique. Il l'a créé car il voulait intéresser les élèves au monde numérique et leur faire faire de la réalisation 3D.

Le professeur propose à ses élèves de participer à cet atelier en début d'année et les autres élèves sont informés par le bouche à oreille.

Cet atelier compte une quinzaine d'inscrits qui, pendant ce moment, peuvent faire de la conception sur imprimante 3D et de la découverte du numérique.

Pendant l'interview, les élèves ont souligné le fait qu'ils aiment être libres et faire ce qu'ils souhaitent. Lisa nous a confié qu'elle aime créer des maisons sur Sweet Home 3D.

Lola Pagniez, 3^{ème}



LES ADOS DONNENT DE LA VOIX

Arrivé depuis cette année, M. Tardieux, le nouveau professeur d'éducation musicale, a repris la chorale qu'avait initiée M. Clique. Deux séances se déroulent chaque semaine, le jeudi et le vendredi midi.

Toutes les séances commencent par un échauffement de la voix avant d'entamer les chants.

Depuis ce début d'année, différents thèmes ont été abordés. En ce moment, il s'agit du harcèlement scolaire.

Quand on lui demande s'il est satisfait de ses élèves, Monsieur Tardieux nous répond “ *Je suis très surpris et satisfait de mes élèves ; ils sont très volontaires et veulent progresser* ”.

Nous avons interrogé deux élèves de la chorale, Dieno et Younes. Ils sont tous les deux des élèves de 3^{ème}.

Pour sa part Dieno a commencé la chorale cette année tandis que Younes a commencé quand il était en 6^{ème}.

Younes nous a dit qu'il était déjà très à l'aise à l'oral mais qu'il a tout de même progressé. Quant à Dieno, il pense avoir beaucoup progressé, il parle plus fort et chante moins faux.

Rendez-vous le 12 mai à la salle Léon Delfosse pour la représentation de fin d'année de cette chorale.

Valentin ERSKELBOUDT,
et **Loïc CARLIER, 4^{ème}**



Le club média du collège David Marcelle entretient une relation pérenne avec la radio locale du Bassin-Minier

FAIRE DE LA COUTURE EN S'AMUSANT

Un club couture a commencé cette année au collège. Ce club, animé par Émilie, assistante d'éducation, se déroule tous les vendredis midis.

Émilie explique qu'elle a créé ce club car elle a exercé cette activité avant de devenir assistante d'éducation. Pour elle, c'est un métier qui se perd et pourtant qui reste utile comme pour recoudre un bouton par exemple. Elle ajoute aussi qu'elle veut transmettre sa passion. Au club couture, il y a un projet qui consiste à créer

différentes pièces pour pouvoir faire un défilé en fin d'année. L'ambiance du club est agréable. Pour Émilie c'est un moment de partage et d'échange où “ *les esprits créatifs se mélangent et forment de belles idées* ”.

Césaire, Charlotte et Alycia, trois élèves inscrits au club couture, trouvent que l'ambiance est agréable. Charlotte ajoute qu'elle aimerait coudre un peu plus sur le temps du club car ils apprennent en s'amusant.

Camille Gauer, 5^{ème}



LE PRINTEMPS EST DE RETOUR, LES BONNES PRATIQUES AUSSI!

Le ramassage et le traitement des déchets est une compétence de l'agglomération Lens-Liévin. Il diffère selon les 36 communes qu'elle recouvre, Billy-Montigny y compris.

Le ramassage des déchets

Emballages ménagers recyclables

Bac et sacs : vendredi dès 13h

Ordures ménagères résiduelles

Bacs : jeudi dès 6h

Sacs : mardi et Vendredi dès 6h

Déchets végétaux

Du 27 mars au 24 novembre 2023 :

Vendredi dès 13h

Emballages en verre

Les emballages en verre sont à déposer en borne d'apport volontaire.

Retrouvez les bornes sur le site mesdechets.agglo-lenslievin.fr/trier-ses-dechets/emballages-en-verre/



Attention ! Les déchets doivent être sortis au plus tôt la veille du ramassage !

Valorisez vos déchets en verre avec Cliiink. Pour obtenir votre carte Cliiink, rendez-vous dans votre mairie ! Via l'application, rien de plus simple, téléchargez l'application « Cliiink » (disponible sur tous les smartphones), créez votre compte, et le tour est joué.

Retrouvez les déchèteries



Qui dit printemps dit aussi grand ménage et peut-être auriez vous des déchets volumineux dont vous voudriez vous débarrasser. Pour cela, plusieurs déchèteries fixes sont à votre disposition :

Sallaumines (Rue E.Lefebvre)

Pont-à-Vendin (Rue Arthur

Thomas – ZA de la Canarderie)

Liévin (Rue Rudolph Diesel)

Avion (33 Avenue de Vimy)

Horaires d'été :

du 1^{er} avril au 30 septembre, du lundi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h

Horaires d'hiver :

du 1^{er} octobre au 31 mars, du lundi au samedi de 9h à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés

Pour obtenir votre carte de déchèterie, remplissez les champs du formulaire sur le site mesdechets.agglo-lenslievin.fr/decheteries-communautaires/demande-de-carte-de-decheterie/ et vous recevrez votre carte à votre domicile au plus vite !

Horaires d'été des lieux publics

Le parc urbain

(d'avril à fin septembre) : tous les jours de 10h à 11h45 et de 14h à 18h45.

Profitez de l'arrivée des beaux jours pour visiter le parc urbain situé avenue de la Fosse 2. Ce lieu de promenade, entretenu par les services espaces verts municipaux, fait la part belle à la détente et au loisir avec des tables de tennis de table, des agrès pour les sportifs, mais aussi une structure de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans et des tables de pique nique pour les familles. Les amoureux des livres ne sont pas en reste avec un espace de lecture.



Le cimetière communal

(d'avril à fin septembre) : tous les jours de 9h à 19h.

Les journées se rallongent et les températures s'adoucissent. Nous avons ainsi plus de temps pour se rendre sur la tombe de nos défunts et la fleurir selon la saison.

Au printemps, **les bulbes, les tulipes, les jacinthes, les jonquilles, les perce-neige ou les muscaris** sont recommandés. Vous pouvez également faire des compositions avec des arbustes persistants qui tiennent tout au long de l'année.



Jardins et façades fleuris

Participez au concours !



Beaucoup de Billysiens se plaisent à passer des heures dans leur jardin pour le rendre plus beau, plus original ; d'autres prennent soin de leur balcon en l'agrémentant de diverses décorations, le métamorphosant en jungle miniature ou en petit potager... Jamais à court de patience, ils ne sont pas davantage à court de trouvailles.

Avec la 31^e édition du concours de Jardins et façades fleuris, la municipalité s'adresse à tous les amoureux des fleurs, qu'ils soient amateurs ou experts. Une jolie façon de valoriser ces mains vertes qui contribuent, chacune à leur façon, à l'embellissement de la ville. En effet, leur activité n'est pas anodine puisque leur

goût certain pour la confection de parterres, le choix de fleurs ou encore l'association de plantes contribuent à faire de Billy-Montigny une ville accueillante. Vous aussi, vous appréciez l'univers floral ? Vous aimez prendre le temps de « créer » votre jardin et de l'entretenir ? N'hésitez pas à vous inscrire pour cette nouvelle édition et tentez l'expérience !

Il vous suffit de déposer le coupon ci-dessous, en mairie, avant le 12 mai 2023.

Après la clôture des inscriptions, vous recevrez la visite du jury qui prendra le temps de découvrir votre façade, votre balcon ou votre jardin.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire participer au 31^e concours des façades et jardins fleuris, organisé par la ville de Billy-Montigny

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : C'est la première fois que je participe au concours : oui non

- Catégorie 1 : immeubles sans jardin, appartements, balcons, courettes (ATTENTION : un seul passage)
- Catégorie 2 : maisons à usage d'habitation dotées d'un jardin de moins de 400 m²
- Catégorie 3 : maisons à usage d'habitation dotées d'un jardin de plus de 400 m²

Billy-Montigny, le Signature

Votre médiathécaire vous conseille !

Zoom sur une sélection de livres et magazines que vous pouvez retrouver en emprunt dans votre médiathèque préférée ! Afin de vous aider dans vos travaux de jardinage, d'embellissement, de plantations diverses, un rayon étoffé et actuel vous est proposé.

Retrouvez tous ses ouvrages et bien plus, en emprunt dans votre médiathèque, (inscriptions 2€ pour les billysiens)



S.O.P 2023, me revoilà !

SOP
SEMAINE OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE

Du 03 au 8 Avril 2023

Cérémonie d'ouverture Lundi 3 Avril à 18h00 sur le parvis de la Mairie

Ouvert à tous

Mercredi 5 Avril 2023 13h30-17h00	Judi 6 Avril 2023 14h00-16h00	Vendredi 7 Avril 2023 18h00-20h00	Samedi 8 Avril 2023 14h00-16h00
Village Olympique et paralympique Stade Paul Guerre/ salle Paul Eluard	Marche nordique Sport santé et patrimoine	Badminton et speedminton en famille Salle Jolio Curie Stade Paul Guerre	Initiation Waterpolo Jeux aquatiques
Escrime, Disco golf, Speedminton Hockey Plus de 10 activités à découvrir	RDV au centre Pablo Picasso (Petit et grand parcours possibles)		Piscine Louis Aragon

Inscriptions et renseignements
au service des sports 4/6 rue Etienne Dolet
Contact : 06/31/73/78/70

Ville de Billy-Montigny Ville Sportive

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Billy-Montigny et le service des sports organisent la semaine olympique et paralympique du 3 au 8 avril prochain.

Dans le cadre de terre de jeux Paris 2024, cette semaine sera dédiée à l'inclusion et vous permettra de vous initier à des pratiques sportives différentes.

Après la réussite en 2022, le service des sports vous propose une nouvelle fois une multitude d'activités sportives gratuites.

Venez donc découvrir au sein du village olympique plus d'une dizaine de disciplines dont le badminton, le speedminton, le water-polo et la marche nordique.

Cette semaine commencera lundi 3 Avril à 13h30 avec une cérémonie d'ouverture en porte drapeau, réalisé par les enfants de l'atelier « savoir rouler à vélo » et du « savoir nager » pour une arrivée à 18h sur le parvis de la mairie.

Le service des sports proposera également aux 5^e du collège David

Marcelle son village olympique, une course d'orientation sur les valeurs de l'olympisme aux classes génération 2024 des écoles élémentaires ainsi qu'une marche sport-santé-patrimoine en partenariat avec le CCAS.

Alors, sans plus attendre, inscrivez-vous auprès du service des sports et à vos baskets pour des moments de détente, de découverte et de partage !

Centre aquatique

Un complexe à vocation éducative

C'est un projet mené par la municipalité à 10 millions d'euros et subventionné à hauteur de 7 millions qui prend forme avenue de la République. Le futur centre aquatique, situé à 200 mètres du stade Paul Guerre, va venir renforcer les infrastructures sportives de la commune mais aussi, permettre le développement du Club nautique billysien début 2024.



Le Club nautique billysien s'apprête à occuper pour sa dernière année la piscine municipale Louis Aragon, inaugurée en 1987 avec une douce amertume.

En effet, c'est non sans nostalgie que les nageurs sauveteurs s'apprêtent à sortir du bassin pour se jeter dans un plus grand. " On a un petit pincement au cœur, car beaucoup d'entre nous ont grandi dans cette piscine. Mais nous sommes excités à l'idée d'avoir accès à un complexe plus grand et plus moderne pour développer nos activités ", précise le président du club Marc Eeckman.

l'association sportive qui a été fondée en février 2004. En plus de pouvoir accueillir des compétitions, le centre aquatique permettra au club de doubler le nombre d'adhérents et d'agrandir son école de natation et de sauvetage. " Avec Harnes, nous sommes les seuls du Bassin-Minier à proposer des formations du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique. Nous allons pouvoir aller encore plus loin grâce à ce complexe mis à disposition par la municipalité ".



Elle vise à former des volontaires sur l'aspect pratique avec le sauvetage et la natation, et théorique quant au secourisme et la réglementation à l'encadrement sur la plage, les lacs et les piscines. Les stagiaires peuvent ainsi accéder à des emplois saisonniers.

Une année charnière

C'est un nouveau départ qui coïncidera avec les 20 ans de

la formation au BNSSA est l'un des fondements du club depuis 15 ans avec le soutien de la municipalité et la fédération de sauvetage et de secourisme.

Les pré-inscriptions pour la prochaine session du BNSSA auront lieu au mois de mai. Plus de renseignements au 06 50 74 04 59 ou sur Facebook/Club Nautique Billysien

Javelot

J. Brulin remporte le challenge jeunes

Roger Dubois et son comité du club de javelot « Gare les V'la » de l'Association Sportive Billysienne ont organisé un concours pour les jeunes. 32 participants ont rivalisé d'adresse pour faire tomber les oiseaux. C'est Jonathan Brulin d'Hénin qui remporte le concours. Il devance Alexis Decobecq de Billy-Montigny, Toto Mailot de Rouvroy et Jonathan Debailleul de Billy-Montigny.

Le premier s'est vu attribué une coupe offerte par la famille Caudrelier. Les autres participants se sont vu remettre un panier garni offert par les joueurs de la société.

Bon à savoir :

Le javelot à l'oiseau vient des mineurs qui pratiquaient le tir à l'arc sur perche verticale. Le principe a été repris mais à l'horizontal. Il consiste à faire tomber le plus d'oiseaux en bois, disposés



sur une cible, à l'aide de javelots qui pèsent entre 1,2 et 1,5 kg. On peut jouer en équipe ou en individuel.

LE SERVICE DES SPORTS DE BILLY-MONTIGNY VOUS PROPOSE

ATELIERS GRATUITS

ESPACE GERMINAL
RUE DE DIJON

SAVOIR ROULER À VÉLO !

LE MERCREDI
DE 9^H15 À 10^H30
Apprentissage
de l'équilibre (3-6 ans)

LE MERCREDI
DE 10^H30 À 11^H45
Apprentissage pour se
déplacer en toute sécurité en
zone urbaine (7-12 ans)

Inscriptions et renseignements
au service des sports 4-6 rue Étienne Dolet.
Contact : 06.31.73.78.70

Renouvellement des titres d'identité

Choisissez le bon moment pour effectuer vos démarches !



Votre carte d'identité ou votre passeport arrive bientôt à expiration et vous comptez voyager à l'étranger ou passer un examen ? Vérifiez dès à présent la validité de vos titres d'identité et n'attendez pas le dernier moment pour les renouveler.

- vous prévoyez de partir en voyage prochainement ;
- l'un de vos enfants doit partir en voyage scolaire ;
- vous êtes étudiant ou vous passez un examen nécessitant la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Vous serez ainsi certain d'avoir votre titre à jour lorsque vous en aurez besoin !

À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports augmentent. Anticipez le renouvellement de vos titres d'identité permet d'accélérer les délais de délivrance en évitant l'engorgement des services !

Il est fortement recommandé d'entamer vos démarches de renouvellement de titres et de prendre rendez-vous en mairie à compter de six mois avant la date d'expiration de votre pièce d'identité, particulièrement si vous vous trouvez dans les cas suivants :

Nouveau ! Un moteur de recherche de rendez-vous est disponible afin de vous faciliter la prise de rendez-vous en mairie pour une première demande ou le renouvellement de vos titres d'identité. Pour y accéder, rendez vous sur le site de l'ANTS.

Attention ! le renouvellement de sa carte d'identité ou de son passeport est possible mais n'est pas obligatoire lorsque l'on change d'adresse ou de nom d'usage. Vous pouvez différer ou éviter le renouvellement de vos documents si vous vous trouvez dans l'une de ces situations mais que la date de validité de votre titre n'est pas dépassée.

Budget des ménages

Des aides pour calfeutrer la hausse des prix

Afin de faire face à l'augmentation du coût de l'énergie et du carburant, le gouvernement a mis en place plusieurs aides permettant de réduire les factures des ménages.

Le chèque énergie exceptionnel

Envoyé de manière automatique aux ménages éligibles, il permet de déduire 100 € (200 € si les foyers étaient déjà éligibles au titre de l'année 2022) de sa facture de gaz ou d'électricité.

Attention ! Ce chèque énergie ne peut être encaissé sur le compte bancaire. Pour l'utiliser, il faut se rendre sur le site dédié chequeenergie.gouv.fr et remplir les différents formulaires. Un mail de confirmation de prise en compte vous sera envoyé une fois votre demande validée.

Vous pouvez également l'envoyer à votre fournisseur d'énergie par voie postale, accompagné de votre dernière facture et de votre numéro de compte client.

Il est également possible de l'utiliser dans le cadre de travaux de rénovation énergétique.

Le chèque énergie Opération fioul

D'un montant de 200 € et cumulable avec le chèque énergie exceptionnel, il est envoyé automatiquement si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie 2022 et que vous l'avez utilisé auprès de votre revendeur de fioul domestique.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vérifier votre éligibilité et en faire la demande en ligne sur le portail chequeboisfioul.asp-public.fr/chaqfuel/.

Selon votre situation, vous recevrez alors un chèque de 100 à 200 €.

Le chèque énergie Opération bois

La demande se fait sur le même site que l'opération fioul et permet aux ménages de recevoir un chèque énergie, sous réserve d'éligibilité, d'un montant de 50 à 200 €. Ce chèque n'est pas cumulable avec le chèque exceptionnel fioul.

L'indemnité carburant

Cette aide d'un montant de 100 €, réservée aux travailleurs les plus modestes, est versée directement sur le compte bancaire des personnes en ayant fait la demande. Pour réaliser la démarche, rendez-vous à l'adresse suivante ict.impots.gouv.fr/ en vous munissant de numéro fiscal, de votre certificat d'immatriculation et remplissez une déclaration sur l'honneur indiquant que vous utilisez votre véhicule pour aller travailler.

Attention ! cette demande d'aide doit être effectuée avant la fin du mois de mars.

Si vous souhaitez être aidé(e) dans l'une de ces démarches, rendez-vous en médiathèque le mardi de 14h à 19h et le vendredi de 14h à 18h, muni de :

- votre dernier avis d'imposition
- votre certificat d'immatriculation pour la demande d'indemnité carburant
- votre dernière facture d'énergie (électricité, gaz, bois ou fioul)
- votre chèque énergie
- Si vous disposez d'une adresse électronique, celle-ci doit être accessible soit depuis votre tablette ou smartphone, soit depuis un ordinateur (mot de passe de messagerie obligatoire)

Numérique

Demandez votre PASS !

Afin de réduire la fracture numérique, la région Hauts-de-France a mis en place une nouvelle aide, comme avait pu le faire la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin : le Pass Numérique.

Les bénéficiaires reçoivent un carnet de 5 ou 10 chèques, d'une valeur faciale de 10€ chacun, qui leur permettent de monter en compétences numériques dans des lieux labellisés #APTIC, dont fait partie l'espace cyber-base.



Cet aide est ouverte à toute personne résidant en Hauts-de-France et répondant à l'une des conditions suivantes

- être âgé de 60 ans ou plus,
- être demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi,
- être âgé de 18 à 30 ans et :
 - > stagiaire de la formation professionnelle,
 - > ou apprenti,
 - > ou dans un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)
 - > ou en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) avec une Mission locale ou une agence Pôle Emploi
 - > ou lycéen inscrit en Terminale d'un Bac Professionnel
 - > ou en dernière année d'un Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP)
 - > ou élève d'une École de Production,
 - > ou pris en charge par une structure d'insertion par l'activité économique de la région,
- être étudiant des formations sanitaires et sociales, inscrit dans un établissement ou un organisme de formation des Hauts-de-France,
- être bénévole actif dans une association dont le siège social (ou une antenne) est domicilié dans les Hauts-de-France

En l'échange d'un Pass, le bénéficiaire peut participer à des ateliers spécifiques si possible, de manière individuelle sinon par groupe de 4 personnes, et ainsi développer son savoir-faire et son autonomie face à l'outil numérique.

La demande se fait sur le site dédié aides.hautsdefrance.fr, de manière individuelle ou accompagnée (voir les créneaux proposés sur le planning du cyber-base). Si les pièces justificatives demandées sont transmises et les critères remplis, le bénéficiaire reçoit alors le carnet à son domicile.

Il ne lui restera plus qu'à contacter l'animateur multimédia afin de fixer un rendez-vous pour développer ses compétences numériques.

Espace cyber-base ouvert le mercredi et jeudi de 14h à 18h.
Rue Jules Guesde – 09 64 14 33 62 – cyberbase@billy-montigny.fr

Prévention

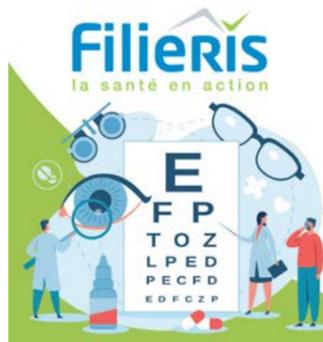
Vos « Petits Dej' » Santé à venir !

Réservations vivement souhaitées au CCAS ou au 07 87 49 61 63

MARDI 28 MARS de 9^h30 à 11^h30 : **Dépistage des troubles visuels avec FILIERIS.**

Cette action de dépistage ne peut pas être réalisée sur des porteurs de verres multifocaux (progressifs et doubles foyers).

Attention, ce dépistage ne remplace pas un rendez-vous chez votre ophtalmologue. Il est important de consulter régulièrement.

**MARDI 4 AVRIL** de 9^h30 à 11^h30 : **Dépistage du diabète avec l'Association des Diabétiques du Lensois.**

Qu'est ce que l'association des diabétiques ?

L'association des diabétiques de la région lensoise (association loi 1901) est au service des diabétiques depuis le 30 juin 1988. Elle est membre de la Fédération Française des Diabétiques.

Ses missions sont les suivantes :

- L'information sur le diabète auprès de toute la population à l'aide d'une documentation importante et variée
- La prévention par le biais de conférences, lors de permanences, ou grâce à des tests de glycémie effectués tout au long de l'année, à la demande des communes, comme cela va être le cas à Billy-Montigny.

**MARDI 2 MAI** de 9^h30 à 11^h30 : **Atelier Vol à la ruse avec la Police Nationale**

La Police Nationale viendra s'adresser à vous et vous expliquer les bonnes pratiques lors de démarchages en porte-à-porte ou lorsque vous surfez sur le net.



Prenez rendez-vous avec la mutuelle Just

La municipalité a mis en place une mutuelle communale. Elle s'adresse aux habitants et à toute personne travaillant sur la commune.

Si vous souhaitez obtenir un devis, plusieurs solutions s'offrent à vous:

- par téléphone au **0 809 546 000**
- par internet sur **just.fr**
- en prenant rendez-vous lors des permanences au centre P. Picasso le **16 MARS**, le **20 AVRIL**, le **18 MAI**, le **15 JUIN** ou le **20 JUILLET**, de 9^h à 12^h et de 14^h à 17^h30.

Logement

«Histologe», votre nouvelle plateforme contre le mal logement

Les habitants du Pas-de-Calais peuvent dorénavant signaler les problèmes qu'ils rencontrent dans leur logement via le dispositif Histologe.

Cette plateforme entièrement gratuite permet aux occupants d'un logement, ou tout autre personne ayant connaissance de situations d'habitat indigne, de décrire simplement les problèmes rencontrés au sein de leur domicile : sécurité, mauvaise isolation, humidité, présence de nuisibles, absence de chauffage... Le signalement est ensuite transmis numériquement au guichet unique d'éradication de l'habitat indigne, géré par les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais, avec une estimation de la criticité, afin d'assurer une prise en charge rapide.

Le déploiement de cette plateforme numérique renforcera la réponse des acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne, en simplifiant notamment les échanges entre les acteurs de l'habitat et en caractérisant mieux le mal-logement dans le département pour agir de manière plus ciblée.

Rendez-vous sur le lien : <https://histologe.beta.gouv.fr>



Pour la liste d'Union Républicaine

La réforme des retraites repose sur une hypocrisie majeure : celle selon laquelle après 60 ans, on peut, si on le veut, continuer à travailler. Cette fable ne résiste pas à la réalité : les entreprises se débarrassent massivement des seniors, une situation qui commence dès 50 ans ! C'est évidemment le cas des métiers avec une pénibilité physique importante. Une situation loin d'être marginale puisque, selon la Dares, 40% des emplois présentent au moins un des 10 critères de pénibilité, soit l'essentiel des métiers d'ouvriers employés. Travailler en horaires décalés de nuit, porter des charges lourdes, être exposé à des produits chimiques, à du bruit, des vibrations, de la chaleur, du froid, faire des gestes répétitifs, avoir des postures pénibles... autant de situations qui pèsent directement sur la santé et l'espérance de vie. Et ce n'est pas le compte professionnel de prévention (C2P) – rebaptisé ainsi en 2017, car Macron a voulu faire disparaître le terme pénibilité ainsi que 4 critères sur 10 – qui permet réparation : ses critères et ses seuils d'exposition sont si restrictifs qu'en 2020 seuls 3 000

salariés ont pu bénéficier d'une retraite anticipée, soit 0,4% des salariés partant à la retraite...

Si le travail casse le corps, il joue aussi sur la santé psychique, et cet enjeu est totalement invisibilisé. Le « lean management » fait disparaître tous les temps morts ... et tous les improductifs. Il sévit dans toutes les catégories socioprofessionnelles et s'accompagne d'une taylorisation des métiers intellectuels et relationnels, soumis eux aussi à des exigences de productivité croissantes. Confrontés à des changements et transformations permanentes de leur travail, mais aussi des équipes qu'ils et elles encadrent, sommés de sortir de leur « zone de confort », littéralement essorés par leurs horaires de travail (44 heures en moyenne pour les cadres !), par le stress et la charge mentale permanente du fait des responsabilités, les cadres et professions intermédiaires sont une majorité à ne plus souhaiter travailler après 60 ans. Ceux et surtout celles qui exercent dans des métiers du soin et du lien sont confrontés à des exigences émotionnelles très fortes. Quand on est soignante,

enseignante, travailleuse sociale, bien faire son travail nécessite de s'investir dans la relation à l'autre. Une énergie, une disponibilité, une patience que l'on n'a souvent plus passé 60 ans.

Comment expliquer sinon que près d'un tiers des institutrices et instituteurs partent, dès aujourd'hui, avant d'avoir atteint l'âge à taux plein, avec une retraite amputée ? La très large mobilisation contre la réforme des retraites – y compris chez les cadres, que l'on présentait pourtant comme non concernés- dit donc également, en creux, la dégradation des conditions de travail pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Augmenter le taux d'emploi des seniors de 10 points permettrait d'équilibrer les comptes du système de retraite d'ici à 2032. Pour y arriver, il faut bien sûr sanctionner les entreprises qui licencient des seniors, rendre obligatoire les aménagements de postes mais aussi améliorer les conditions de travail, en commençant par rétablir les CHSCT !

Pour le groupe majoritaire

Pour la liste
Rassemblement National

Tribune non-parvenue

Pour la liste
La Renaissance Billysienne

Tribune non-parvenue

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



JOB D'ÉTÉ!

LA MUNICIPALITÉ RECRUTE!

Pour la troisième année consécutive, la municipalité donne l'opportunité de travailler, cet été durant un mois, aux côtés des agents de la collectivité des différents services.

**Tu es intéressé pour
travailler en juillet
ou en août ?**

**Ces emplois s'adressent
aux billysiens dès 16 ans
sans emploi ni formation.**

**Envoie dès maintenant
ton CV et ta lettre de motivation
en mairie à l'attention
de Monsieur le Maire de Billy-Montigny, avant le 1^{er} mai**